

Violences urbaines : l'APVF exprime son soutien aux communes et aux commerçants victimes de dégradations et de pillages

Paris, le 19 octobre 2026

COMMUNIQUÉ

ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE

*Porter la voix des maires
des petites villes*

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2 500 à 25 000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1 200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

L'Association des petites villes de France (APVF), présidée par Christophe Bouillon, maire de Barentin, et dont Loïc Hervé, sénateur de Haute-Savoie, est président délégué, exprime sa solidarité avec l'ensemble des communes touchées par les violences, les dégradations et les pillages survenus ce week-end, particulièrement dans les grandes villes.

S'attaquer à une mairie, c'est s'attaquer à la République elle-même. Symbole de notre démocratie, la mairie est la maison commune de tous les citoyens. Toute dégradation à son encontre constitue une atteinte à nos institutions et aux valeurs républicaines.

De ce fait, l'APVF condamne avec la plus grande fermeté les actes de violence et de vandalisme qui ont visé les commerces, les équipements publics et le mobilier urbain. **Rien ne saurait justifier de telles dégradations, qui pénalisent en premier lieu les habitants, les commerçants et les collectivités territoriales.**

L'APVF tient à exprimer son soutien aux maires et aux élus locaux confrontés à ces violences, qui devront une nouvelle fois mobiliser les moyens de leurs collectivités pour réparer les dégâts et assurer la continuité des services publics.

L'APVF adresse également un message de solidarité tout particulier aux commerçants victimes de pillages et de dégradations. Ces femmes et ces hommes, qui contribuent chaque jour à la vitalité économique et à l'animation de nos centres-villes, ne doivent pas être les victimes collatérales de ces violences. Pour certains, ces destructions mettent directement en péril leur activité et les emplois qui en dépendent.

Elle tient également à témoigner de son soutien aux agents publics, ainsi qu'aux pompiers, gendarmes et policiers, dont les missions sont de plus en plus difficiles et dont l'engagement appelle, plus que jamais, respect et reconnaissance.

Dans un contexte budgétaire déjà particulièrement contraint pour les collectivités territoriales, l'APVF rappelle que les communes ne sauraient supporter seules les conséquences financières de ces violences.

L'APVF appelle les pouvoirs publics à apporter un soutien rapide et concret aux collectivités et aux commerçants sinistrés, afin de permettre la réparation des dommages et la reprise des activités dans les meilleurs délais.

Enfin, l'APVF réaffirme son attachement à la liberté de manifester, qui constitue un droit fondamental de notre République, mais rappelle que celle-ci ne saurait en aucun cas légitimer les violences, les pillages ou les atteintes aux biens publics et privés.

CONTACTS PRESSE

André ROBERT
Délégué général
01 45 44 00 83
06 80 84 27 53
arobert@apvf.asso.fr

Alexis NAU
Conseiller
01 45 44 63 99
06 46 83 89 14
anau@apvf.asso.fr